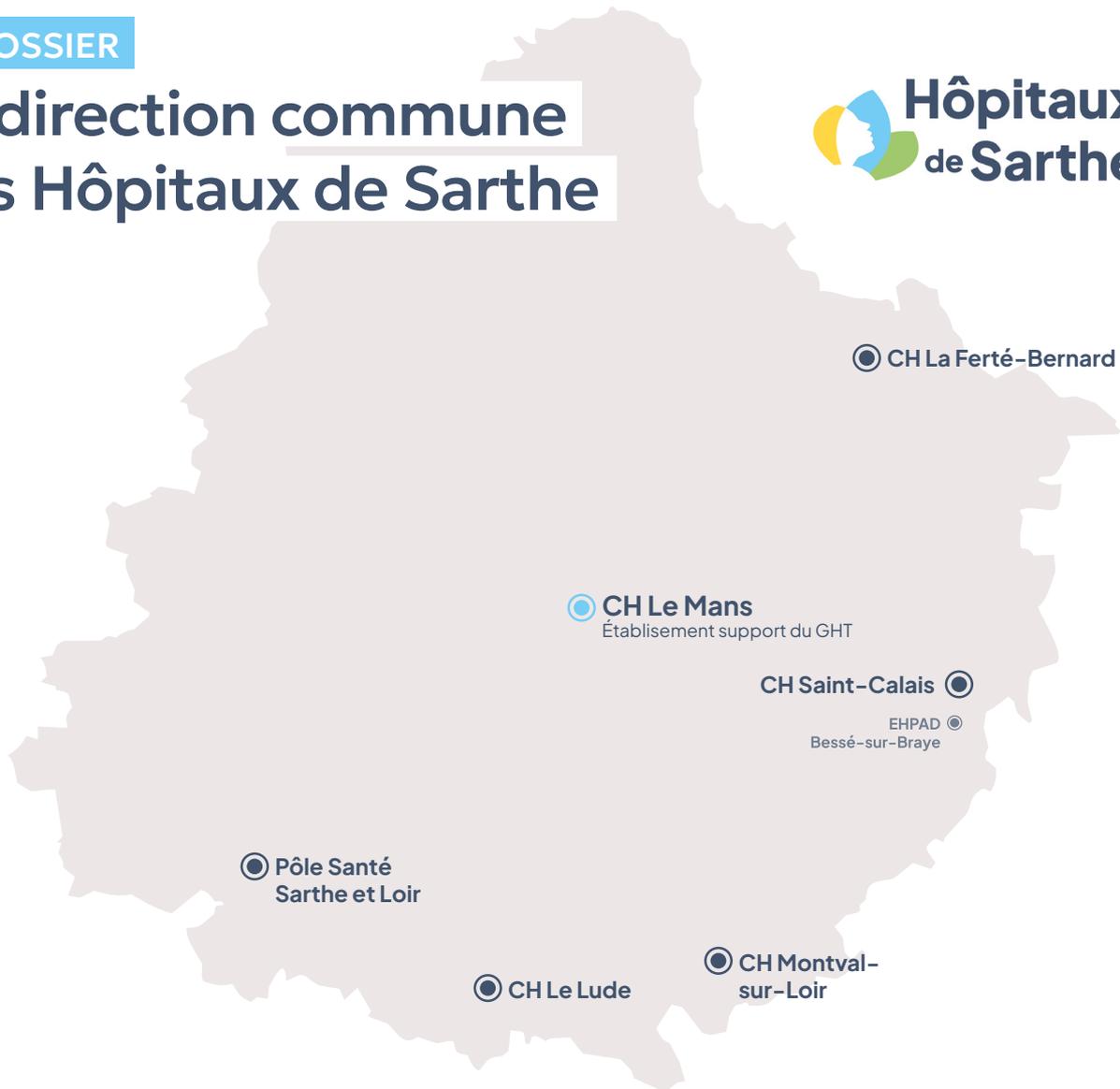


LE DOSSIER

La direction commune des Hôpitaux de Sarthe

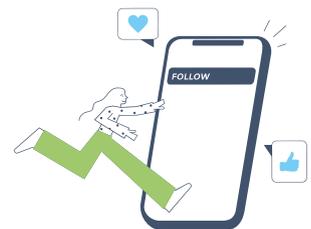


LE MOT DU NUMÉRO

La force du collectif

En intégrant la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, le Pôle Santé Sarthe & Loir fait le pari de la force du collectif. Les patients ne connaissent pas de frontière et les territoires présentent de fortes disparités d'attractivité et de disponibilité d'offre de soins. C'est en mettant en commun nos ressources et nos idées que nous parviendrons à répondre au mieux aux enjeux d'accès aux soins en proximité.

On fait le point dans ce numéro sur la direction commune, les objectifs poursuivis, et les principes de gestion qui seront mis en place



SUIVEZ-NOUS !



ch-polesantesartheloir.fr

SOMMAIRE

EN BREF !	p.2
UN CAFÉ AVEC ...	p.5
Magali LE LEUCH Référente égalité professionnelle	
AU COEUR DES SERVICES	p.6
Les services restauration et diététique : Un lien indissociable pour une alimentation de qualité	
DEMAIN DURABLE	p.7
Éco-soins : Pourquoi le PSSL arrête d'utiliser le protoxyde d'azote dans ses soins ?	
LE DOSSIER	p.8
La direction commune des Hôpitaux de Sarthe !	
LE TERRITOIRE	p.10
Identito-vigilance : Immersion au sein de l'équipe territorial	
Les consultations avancées : Les hospitaliers au plus près des habitants du territoire	

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

→ Aldric EVAIN

RESPONSABLE DE PUBLICATION

→ Mélanie AURAY

COMITÉ DE RÉDACTION

→ Florence COLLET
→ Julien COLLET
→ Magali ESTIMA
→ Nadia JARIAIS
→ Laurent LAMARGOT
→ Jérémy LELLOUCH
→ Aurélien LETELLIER
→ Julien MERCAT
→ Véronique GABORIAU

CONCEPTION ET IMPRESSIONS

→ Service communication PSSL

CRÉDIT PHOTOS

→ Pôle santé Sarthe & Loir, ©Unsplash, ©Freepik

RECRUTEMENT

Le Pôle Santé Sarthe & Loir recrute des professionnels de santé pour la rentrée 2025 !

Consultez nos offres d'emploi sur notre site web

ch-polesantesarthe.loir.fr
et sur nos réseaux sociaux !



L'ÉDITO

Aldric EVAIN

Directeur délégué du Pôle Santé Sarthe & Loir

Le Pôle info, un journal pensé pour vous !

En relançant le Pôle info, nous avons une conviction profonde : l'information, l'échange et le partage sur ce qui nous lie et nous anime sont déterminants pour le bon fonctionnement du collectif. Expliquer, informer, communiquer sur le travail de chacun, les initiatives, la diversité des projets et des quotidiens, ou la vie institutionnelle, autant d'éléments qui viendront alimenter et faire vivre le Pôle info, vis-à-vis d'une communauté de lecteurs que nous souhaitons la plus large possible – tant en interne de l'établissement qu'auprès de nos partenaires ou patients du territoire.

Ainsi vous retrouverez dans ce numéro un dossier spécial consacré à la direction commune mise en place entre les Hôpitaux de Sarthe – une évolution majeure structurante pour mieux coordonner nos actions au bénéfice des patients du territoire – vous découvrirez également le quotidien de professionnels de l'établissement, la vie des résidents, les consultations avancées, ou encore un témoignage d'étudiant sur un exercice de crise réalisé au cours de leurs études.

Nous espérons que vous apprécierez parcourir ce numéro, autant que nous avons apprécié l'écrire avec les nombreux contributeurs !

EN BREF !

Le Pôle Santé Sarthe & Loir certifié !



Une reconnaissance officielle qui confirme la qualité des soins dispensés par la HAS, avec un score global de 92,53% !

Le Pôle Santé Sarthe & Loir a franchi une étape majeure dans son parcours d'excellence. Après une évaluation approfondie menée fin novembre 2024, notre établissement a été certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour les quatre prochaines années. Du 25 au 29 novembre 2024, les experts-visiteurs ont passé au crible notre organisation et nos pratiques internes, suivant 119 critères distincts. Cette évaluation a porté sur tous les aspects de notre fonctionnement : sécurité des soins, qualité de la prise en charge, parcours patient, intégration des usagers, et coordination ville-hôpital.

Le résultat ? Un score global de 92,53%, témoignant de l'implication constante de nos professionnels dans l'amélioration continue de la qualité des soins.

L'humain au cœur de la réussite

« Cette certification est une fierté pour l'ensemble du personnel qui voit son travail quotidien récompensé », souligne le service qualité et gestion des risques. Cette reconnaissance n'est pas un hasard. De nombreux travaux ont été engagés pour sensibiliser l'ensemble des acteurs, et améliorer sans cesse les pratiques pour garantir une qualité et une sécurité des soins en constante amélioration.

Un tremplin vers l'avenir

Les experts de la HAS ont mis en avant « L'engagement et le professionnalisme des équipes, leur expertise et leur capacité à s'adapter aux besoins de chacun. ». Loin d'être un simple label, cette certification constitue une feuille de route pour l'avenir. Les résultats détaillés permettront d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration et de renforcer nos actions existantes.

L'info

La certification HAS, c'est quoi ?

La certification est une procédure d'évaluation externe des établissements de santé français, confiée à la Haute Autorité de Santé (HAS) depuis 1996. Obligatoire et indépendante, cette démarche est réalisée par des experts-visiteurs mandatés par la HAS pour évaluer le niveau global de qualité et de sécurité des soins. Elle vise à favoriser l'appropriation des standards de qualité et l'amélioration continue des pratiques dans les établissements, tout en fournissant une information transparente aux usagers et aux Agences régionales de santé (ARS), sans se substituer aux contrôles réglementaires.

Consulter le rapport de certification HAS

EN BREF !

EHPAD LA MARTINIÈRE

Le bistrot « Chez Tinette » : un lieu de convivialité au cœur de l'EHPAD de Sablé



Chaque mercredi, l'EHPAD de Sablé ouvre les portes de son bistrot « Chez Tinette », un espace de rencontre pensé pour favoriser les échanges entre résidents, familles, professionnels et visiteurs.

Situé entre les services des Bruyères et des Aulnes, ce lieu chaleureux s'affirme comme un lieu d'ouverture, favorisant la convivialité et le vivre-ensemble.

L'organisation de la journée est pensée pour stimuler la participation active de chacun.

Dès 10h00, la journée débute avec un atelier de préparation de desserts mobilisant plusieurs résidents, encadrés par les animatrices ainsi que les bénévoles, Martine et Martine, deux anciennes professionnelles de l'EHPAD aujourd'hui retraitées.

Cet atelier est une activité thérapeutique à part entière : il stimule la motricité fine, ravive la mémoire et contribue à renforcer la confiance en soi. Les ingrédients, sélectionnés en lien avec les cuisines du Pôle Santé Sarthe et Loir, garantissent qualité et variété.

L'après-midi, à 14h00, le Bistrot s'ouvre à tous : résidents, familles, professionnels et visiteurs. La salle se transforme en un espace convivial où chacun peut déguster les desserts fraîchement préparés, accompagnés d'une boisson chaude ou froide

selon ses préférences. C'est un moment privilégié pour renforcer les liens sociaux, permettre aux résidents de sortir de leur cadre habituel, et favoriser la rencontre entre différentes générations. Ce rendez-vous hebdomadaire est aussi une belle opportunité pour immortaliser sourires et instants de bonheur partagé, lors de l'animation « Shooting Photos chez Tinette ».

Rédaction

Véronique GABORIAU - Directrice du secteur médico-social

Visionner le reportage France 3 - Maine



EHPAD MARIE DE LA FERRE

Formation des professionnels : mieux comprendre le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

Soucieuse d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents, l'équipe encadrante de l'EHPAD La Flèche a récemment mis en place une action de formation innovante à destination des professionnels.

Cette initiative répond à des retours récurrents exprimés par les équipes, faisant état de difficultés persistantes dans la compréhension et la rédaction du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP). Document clé de la prise en charge individualisée, le PAP reste parfois perçu comme complexe, tant dans sa finalité que dans ses modalités d'élaboration.

Afin de lever ces points de blocage, une série de sessions de formation a été conçue spécifiquement pour les agents, sous un format ludique et interactif, afin de rendre l'apprentissage à la fois accessible et dynamique.

Ces sessions d'une heure se veulent à la fois accessibles et engageantes. Elles reposent sur l'utilisation de Kahoot, une plateforme numérique de quiz accessible depuis un téléphone mobile. En répondant à des questions ciblées telles que « Qui rédige le PAP ? À quel moment ? Et surtout comment ? », les participants sont invités à tester et renforcer leurs connaissances de manière ludique.

Ce dispositif pédagogique favorise l'implication active des professionnels tout en réaffirmant le sens du PAP : un outil essentiel au bien être des résidents, avec une prise en charge personnalisée et adaptée aux besoins de chaque résident.

Rédaction

Véronique GABORIAU - Directrice du secteur médico-social



L'info

Concrètement, c'est quoi un projet d'accueil personnalisé ?

Le projet d'accueil personnalisé (PAP) ou projet personnalisé (PP) permet de définir précisément les besoins, les souhaits et les habitudes de vie de chaque résident en EHPAD en France. Ce document de référence guide la prise en charge et l'accompagnement des résidents au quotidien. L'élaboration de ce guide se fait par les professionnels de santé en collaboration avec le résident, se déploie sur plusieurs mois pour garantir un accompagnement vraiment individualisé pour chaque résident.

FOYER DE VIE

Formation : vers une meilleure reconnaissance des droits à la vie affective, intime et sexuelle

Dans un contexte sociétal où la reconnaissance des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap évolue, la question de la vie affective, intime et sexuelle (V.A.I.S) apparaît comme un enjeu majeur. Bien que la loi ne reconnaisse pas explicitement un droit à la sexualité, elle affirme que chaque individu a le droit de développer sa propre vie sexuelle, dans le respect de sa vie privée.

Conscients de cette réalité, les établissements et services sociaux et médico-sociaux ont pour mission d'accompagner au mieux ces personnes, en leur offrant une information adaptée, sur des sujets tels que la sexualité, la contraception ou encore le consentement... Mais au-delà de l'aspect éducatif, il est essentiel de garantir le respect de leur vie privée, de leur intimité et de leur sphère affective.

Depuis trois ans, les équipes du foyer de vie et du foyer d'accueil médicalisé ont engagé un travail collectif pour mieux intégrer ces dimensions dans l'accompagnement quotidien. Tous les professionnels ont été formés à ces enjeux, avec pour objectif de mieux comprendre, respecter et faire vivre ces droits fondamentaux.

Cette formation, achevée en novembre 2024, marque une étape importante et ouvre la voie à une mise en œuvre concrète de ces principes. La dynamique ne s'arrête pas là : une nouvelle version de la charte VAIS sera prochainement élaborée en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) afin de garantir son accessibilité à tous.

Par ailleurs, des groupes de parole seront organisés entre juin et juillet pour permettre aux résidents d'exprimer leurs ressentis, leurs besoins et leurs questionnements autour de thématiques clés : le corps, les émotions, les relations ou encore le consentement. Sur la base de ces échanges, des ateliers collectifs et individuels seront proposés au second semestre.

Enfin, pour faciliter une communication adaptée, une banque de pictogrammes sera mise en place, contribuant à l'émergence d'un langage visuel partagé, accessible à chacun, quel que soit son niveau de compréhension.

Cette démarche, à la fois pédagogique, inclusive et respectueuse, illustre l'engagement du foyer dans une approche globale de la personne, en reconnaissant pleinement ses droits, ses besoins et son autonomie

Rédaction

Véronique GABORIAU - Directrice du secteur médico-social

IFSI/IFAS

Une immersion formatrice pour les étudiants de l'IFSI

Le 25 mars 2025, dans le cadre de la formation des étudiants en soins infirmiers (IFSI), une manœuvre pluriprofessionnelle a été mise en place à l'EHPAD La Martinière, situé à Sablé-sur-Sarthe.

Les couloirs de l'EHPAD La Martinière, à Sablé-sur-Sarthe, se sont transformés en théâtre d'intervention d'urgence pour les étudiants de l'IFSI de la Flèche.

Les étudiants ont été plongés en pleine simulation de crise. Une expérience intense et ultra réaliste, pensée pour les préparer aux situations extrêmes de leur future vie professionnelle.

Objectif : découvrir les rouages de l'intervention d'urgence, comprendre le mode de fonctionnement des équipes de secours en situation de crise, et renforcer la collaboration et la coopération entre différents acteurs du domaine sanitaire et social. Un défi grandeur nature, aussi formateur que marquant.

Déroulement de la manœuvre

L'exercice a débuté par une alerte d'attaque terroriste. Les pompiers prennent rapidement le relais, installent un poste de commandement pour coordonner les actions avec la direction de l'EHPAD qui a communiqué les informations essentielles

(nombre de victimes, professionnels présents, manquants).

Un poste médical avancé (PMA) est mis en place pour prodiguer les premiers soins. Les victimes sont identifiées via les bracelets SINUS (Système d'Information Numérique Standardisé). Le triage s'organise en collaboration avec le SAMU, la Croix-Rouge et la CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique) : urgences vitales, blessures légères, besoin de soutien psychologique ou prise en charge des déçus : tout est mis en œuvre pour recréer les conditions du réel.

Un réel intérêt pédagogique

Au-delà de la dimension technique et pratique de l'exercice, les étudiants découvrent l'importance cruciale de la communication, de la réactivité et de l'écoute. Ils apprennent à sécuriser un site, coordonner les interventions et surtout, à garder leur sang-froid. La collaboration entre les sapeurs-pompiers, infirmiers et médecins a permis une gestion rapide et efficace des victimes, en garantissant une prise en charge adaptée à la gravité des blessures.

En conclusion, cet exercice a offert aux étudiants une expérience concrète de collaboration interprofessionnelle.

Grâce à cette simulation, les étudiants ont pu observer et participer activement à la

gestion d'une situation d'urgence, renforçant ainsi leurs compétences dans le suivi des soins en contexte de crise.



« C'était intense mais passionnant !

C'était très intéressant de pouvoir ressentir la mise en place de l'organisation de ce type de secours.

Cette mise en situation m'a permis de mieux comprendre ce que vit un patient en situation d'urgence. C'est enrichissant pour notre future vie professionnelle.

On comprend vraiment l'importance de la coordination pour les infirmiers du terrain (extrahospitalier) ou bien pour les infirmiers qui travaillent au cœur des urgences. Je serai plus attentive à mes mots et à mon attitude.

L'objectif de l'exercice est de mettre en pratique ce que l'on apprend en cours et de mieux comprendre la mise en place de plans spécifiques comme le NOVI*. Tout prend sens quand on le vit. » explique Anaïs - étudiante infirmière en 3^{ème} année.

Rédaction

Florence COLLET - Directrice des instituts

*NOVI : plan nombreuses victimes

UN CAFÉ AVEC ...

PORTRAIT

Magali Le Leuch, référente égalité professionnelle

Face aux inégalités persistantes entre femmes et hommes dans le monde professionnel, le Pôle Santé Sarthe et Loir renforce son engagement avec la nomination d'une référente.

Magali Le Leuch - nommée référente égalité depuis le 31 mars 2025 - nous explique comment elle compte "rendre l'invisible visible" et accompagner concrètement les professionnels de l'établissement.

Qu'est ce qu'une référente égalité et quelles sont vos missions ?

Magali Le Leuch : Être référente égalité, c'est contribuer à faire bouger les lignes, à son échelle. Huit ans après #MeToo, on pourrait croire que l'égalité est acquise... mais les chiffres disent le contraire !

Selon le dernier baromètre du Haut Conseil à l'Égalité, 80 % des personnes interrogées estiment qu'il existe encore des inégalités entre femmes et hommes dans le monde professionnel.

Être référente, c'est aussi vouloir ouvrir les yeux sur ce qui passe parfois inaperçu, pour faire évoluer les mentalités, petit à petit. En tant que référente égalité, j'opère dans un cadre clair et précis, conformément à un cadrage national.

Mes missions incluent la promotion de l'égalité professionnelle en veillant à l'équité dans les parcours, les conditions de travail et les perspectives d'évolution, ainsi que la lutte contre les stéréotypes de genre qui influencent les comportements et les choix de carrière. Je préviens et signale également les discriminations liées au sexe, à la grossesse ou à la parentalité, et j'agis contre les violences au travail, telles que le harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes. J'accompagne les victimes ou témoins en collaboration avec les acteurs internes (DRH, médecine du travail, encadrement) et les dispositifs de soutien, tout en mettant en œuvre et assurant le suivi des actions menées dans le cadre d'un plan d'action sur l'égalité.

Avez-vous reçu une formation spécifique pour ce rôle ?

Oui, j'ai suivi une formation de plusieurs heures dans le cadre de cette nomination, afin d'exercer et d'orienter, d'informer et d'accompagner les professionnels en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Concrètement, comment accompagnez-vous les professionnel(le)s ?

Pour accompagner les professionnels du PSSL en matière d'égalité, je propose deux types de soutien.

Si un(e) agent se sent victime d'inégalité ou de violence sexiste/sexuelle, il ou elle peut me contacter pour un échange confidentiel, où je l'aide à analyser la situation, libérer la parole, orienter vers des dispositifs d'aide et remplir une fiche de signalement transmise à la direction.

Si un(e) agent observe une telle situation chez un(e) collègue, il est crucial de donner l'alerte, d'aborder la victime et de lui rappeler qu'une référente égalité est disponible pour l'accompagner.

Dans tous les cas, nos échanges sont confidentiels et toute personne signalant une situation de discrimination, de harcèlement ou d'agissements sexistes est protégée par la loi contre les sanctions et les représailles.

Quels sont vos objectifs à court et long terme dans cette fonction ?

J'ai pour objectif à court terme de sensibiliser les agents aux enjeux d'égalité en réalisant des interventions au cœur des services et de mettre en place un groupe de travail interne, en lien avec la DRH, la médecine du travail, les psychologues, etc., afin de mieux accompagner les agents en difficulté.

Mon objectif à long terme est de faire évoluer la procédure en place, afin de mieux l'adapter aux situations que je rencontre et de lui donner un cadre. Il est important de définir clairement les circuits d'alerte : en effet, en cas de déclaration de harcèlement, par exemple, il faut garder en tête que des délais impératifs sont à respecter.



Avez-vous un message à faire passer aux professionnels du PSSL ?

J'aimerais déjà rappeler que c'est un acte très courageux de prendre contact avec moi ! Qu'il ne faut pas avoir honte ou peur de représailles car l'ensemble des échanges et des informations fournies tout au long de la procédure sont totalement confidentiels. Je suis en contact avec de nombreuses associations, qui proposent une prise en charge et un accompagnement psychologique ou des soins pour la victime qui peuvent être réalisés en dehors du PSSL, voir même en dehors de la région afin de garantir pleinement l'anonymat et la confidentialité.

J'aimerais aussi rappeler que la raison d'être de la nomination d'un référent égalité est de ne plus avoir d'inégalité ou de violences sexiste et sexuelles au sein d'un établissement, c'est en gardant cela en tête que j'œuvre au quotidien.

Rédaction

Mélanie AURAY
Responsable de la communication



Pour prendre rendez-vous

La permanence est accessible à tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels.

Tél. : 02 44 71 37 11

Mail : egalite@pole-pssl.fr

Permanence :

→ Tous les lundis de 8h30 à 16h30

→ Bureau au sein du secteur Biomédical en rez de jardin



SUIVEZ-NOUS ! f in ch-polesantesarthe.fr



À TABLE !

Les services restauration et diététique : un lien indissociable pour une alimentation de qualité

La restauration collective, qu'il s'agisse de cantine scolaire, d'établissement de santé ou de restauration d'entreprise, doit relever de nombreux défis pour répondre aux attentes d'une société en quête d'une alimentation saine, durable et éthique. Cela implique d'améliorer la qualité des produits, de favoriser les circuits courts, de réduire l'empreinte carbone et de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le Pôle Santé Sarthe & Loir : un exemple inspirant !

Avec 38 agents, le service de restauration prépare plus de 500 000 repas par an pour les patients, résidents et le personnel. En collaboration avec une équipe de diététiciennes, il propose des repas traditionnels, variés et de qualité ainsi qu'une option végétarienne équilibrée assurant ainsi une continuité des soins et contribuant au bien-être quotidien des personnes accueillies.

Professionalisme, engagement et innovation au menu !

Pour garantir la qualité des repas, le service restauration déploie plusieurs leviers :

- **Mettre en avant des compétences :** privilégier le « fait maison » pour satisfaire les consommateurs avec des plats à base de produit frais et de saison.
- **Former et faire évoluer les professionnels :** proposer des formations pour adapter les menus et les textures permettant aux agents de progresser vers des postes à responsabilités.
- **Améliorer les conditions de travail :** investir dans du matériel plus moderne pour faciliter les gestes professionnels et réduire les risques de troubles musculo-squelettiques.
- **S'engager :** participer à des événements valorisant une alimentation durable et locale, comme le Grand Repas et la Journée de la Gastronomie Durable.

L'interaction essentielle entre restauration et diététique

La proximité entre les services de restauration et les équipes de diététique est un atout majeur. La diététicienne nutritionniste référente partage son temps entre les soins et la participation active à l'offre alimentaire. Cette collaboration permet d'adapter les menus en fonction des retours des patients et des avancées scientifiques.

La diététicienne interagit régulièrement avec les patients, leurs familles, l'équipe de restauration, les soignants et ses collègues diététiciennes. Chaque retour d'expérience est précieux pour ajuster les menus. Lors du travail sur les menus en collaboration avec le responsable de production, le plan alimentaire est systématiquement passé en revue. Qu'est-ce qui a fonctionné ? Quelles recettes nécessitent des ajustements ? Les nouveaux ingrédients ont-ils posés des difficultés particulières ? L'appréciation des résidents est analysée pour alimenter les menus élaborés, généralement cinq semaines à l'avance pour des raisons d'organisation.

Par ailleurs, l'évolution de la prestation alimentaire tient compte des avancées scientifiques concernant les besoins nutritionnels, en particulier pour les patients bénéficiant d'une alimentation thérapeutique. L'importance des apports en protéines, la végétalisation des assiettes et l'intégration des obligations réglementaires (comme celles de la loi EGALIM) sont autant de paramètres qui doivent être maîtrisés tout en respectant le budget alloué. Une dimension technique, certes un peu fastidieuse, mais essentielle, reste le paramétrage du logiciel de commande des repas. La possibilité de configurer précisément les plats et de gérer efficacement les menus permet de préparer le terrain pour simplifier le travail des soignants.

En un simple clic, ils obtiennent l'accès aumenu adapté - qu'il s'agisse d'une alimentation standard, thérapeutique ou

d'une préparation à texture et portion adaptée -, assurant ainsi que les besoins et les goûts de chacun soient respectés



Et si bien manger était déjà un soin ?

« La force de notre équipe - et de fait du service restauration - réside dans cette synergie entre expertise culinaire, démarche nutritionnelle et innovation technologique.

Chaque jour, les retours positifs des patients confirment l'excellence de notre organisation : un repas réussi se traduit par une assiette consommée, une assiette consommée signifie un soin plus efficient. Cette approche intégrée, qui réunit les services de restauration et diététique, est un véritable levier pour améliorer la qualité de vie des patients, tout en repensant l'avenir de la restauration collective en fonction des enjeux environnementaux et sociétaux. » nous explique David Nivisse.

Notre crédo :

« un repas réussi = une assiette consommée = un soins plus efficient ! »

Rédaction

David Nivisse
Responsable du service restauration

Nos 3 engagements pour une restauration durable

- 1 Utiliser des produits frais, locaux & de qualité
- 2 Lutter contre le gaspillage alimentaire
- 3 Respecter les normes Egalim et Agec

ÉCO SOINS

Le Pôle Santé Sarthe & Loir travaille à l'arrêt de l'utilisation du réseau de N₂O !



Depuis quelques mois, le CH Sarthe & Loir travaille à l'arrêt de l'utilisation du réseau de protoxyde d'azote (N₂O).

Le protoxyde d'azote est un gaz à effet de serre, qui est actuellement l'un des principaux destructeurs de la couche d'ozone, avec un fort impact sur le réchauffement climatique.

Les émissions équivalent CO₂ liées au protoxyde d'azote à usage anesthésique sont estimées à plusieurs millions de tonnes d'équivalent CO₂ dans les pays développés. En France, il y a plus d'une centaine de réseaux toujours actifs avec une émission associée estimée à plus de 100 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an. C'est pourquoi la SFAR (Société française d'anesthésie et de réanimation) appelle à l'arrêt définitif de l'utilisation des réseaux de protoxyde d'azote en arrêtant leur approvisionnement. Ceci permettrait une réduction immédiate de plus de 80% des émissions liées, sans contraindre les praticiens à un changement de pratique. En effet, une alternative existe et est utilisée en France par l'intermédiaire de bouteille de N₂O.

Au CH Sarthe & Loir, le protoxyde d'azote (N₂O) est utilisé comme dans beaucoup d'établissement de santé, lors d'une anesthésie générale inhalée.

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail comprenant 2 pharmaciens, un anesthésiste, les services technique et biomédical travaillent à l'arrêt du réseau central et au démontage de celui-ci. Avant l'été le réseau sera à l'arrêt et il sera mis en place des bouteilles au bloc opératoire.

Cette action permettra au PSSL une réduction de 4470 équivalent CO₂ par an. Ce qui équivaut à un trajet Paris - Tokyo aller-retour en avion pour une personne.

Rédaction

Katharina GUERIN
Responsable hygiène des locaux et environnement au PSSL



BON À SAVOIR !

Pourquoi l'utilisation de bouteilles de N₂O est meilleure pour l'environnement ?

Lorsque nous utilisons le réseau de N₂O, seule 20% des émissions de gaz à effet de serre sont réellement utilisées pour la pratique clinique. Les 80% restants d'émissions GES* sont pour des raisons essentiellement techniques (fuites sur le réseau, logistiques).

Pourquoi le N₂O est-il un puissant gaz à effet de serre ?

Le protoxyde d'azote est un gaz à effet de serre 265 fois plus puissant que le CO₂. Il a une longue persistance dans l'environnement. En effet, sa biotransformation et sa biodégradation sont très lentes. Pour que le protoxyde d'azote perde 50%, il lui faut 120 ans.



POUR ALLER + LOIN

Lire l'article de la Fédération hospitalière de France :

« Appel à l'arrêt immédiat de l'approvisionnement des réseaux de protoxyde d'azote (N₂O) dans les établissements de santé : une mesure urgente pour réduire les émissions de gaz à effet de serre »



DOSSIER SPÉCIAL

La direction commune des Hôpitaux de Sarthe

Le 26 février 2025, le Conseil de surveillance du Pôle Santé Sarthe et Loir a validé l'intégration de l'établissement au sein de la Direction commune des Hôpitaux de Sarthe. En quoi consiste une direction commune ? On vous l'explique en détail dans ce dossier spécial.

A quoi sert une direction commune ?

La direction commune peut viser plusieurs objectifs selon les établissements, leur historique et leur territoire.

Pour les Hôpitaux de Sarthe, elle répond trois objectifs principaux :

1. Améliorer l'accès aux soins grâce au développement et au renforcement des coopérations entre médecins et soignants des établissements membres, au bénéfice des patients. Cela permettra de développer des équipes travaillant sur plusieurs sites et d'encourager les professionnels à penser "territoire" plutôt que "établissement". L'idée n'est pas de tout centraliser au niveau de l'établissement central, le CH Le Mans, mais bien au contraire de maintenir services et compétences au plus près des patients quand c'est possible : tout ce qui peut être fait en proximité et en sécurité devra être fait en proximité !

2. Gérer plus efficacement les ressources en partageant certains services administratifs et expertises rares (comme l'ingénierie technique ou la communication). Les compétences présentes sur tout le territoire pourront alors bénéficier à l'ensemble des établissements membres. L'efficacité de gestion implique aussi d'intégrer pleinement l'enjeu d'assainissement de la situation financière de tous les hôpitaux sarthois, afin de gérer au mieux les ressources financières qui nous sont confiées par la collectivité, en évitant les redondances et parfois la concurrence...

3. Renforcer la visibilité et la cohérence vis-à-vis des autorités et des partenaires en parlant d'une seule voix face aux autorités et partenaires (ARS, collectivités, fournisseurs...), ce qui appuiera l'influence des hôpitaux de la direction commune lors des négociations, des attributions budgétaires, des appels à projets régionaux ou nationaux et dans le développement de partenariats avec d'autres structures.

Comment s'organise une direction commune ?

Ce sont **les conseils de surveillance** qui valident l'intégration de leur établissement à une direction commune. Cela vaut autant pour les établissements qui rejoignent cette direction commune que pour ceux qui en feraient déjà partie et qui doivent en accepter l'élargissement. Avant chaque délibération de conseil de surveillance, la **Commission médicale d'établissement** (CME), le **Comité**

social d'établissement (CSE) et le **Directoire** sont aussi consultés sur le projet.

Au total, ce ne sont pas moins de **29 instances qui ont été consultées** pour valider cette étape d'élargissement de la direction commune, qui regroupe désormais 6 établissements.



Cartographie de la direction commune des Hôpitaux de Sarthe

Concrètement, la direction commune consiste à confier le pilotage des différents établissements à un directeur général unique, et une équipe de direction commune et coordonnée. Cela permet une gestion cohérente et fluide, facilitant les coopérations.

A l'inverse une direction commune n'est pas une fusion d'établissements. Chaque établissement conserve son autonomie juridique et financière, et ses instances de gouvernance propres (conseil de surveillance, directoire, CME, CSE, F3SCT, CSIRMT...).

Comment fonctionne une direction commune ?

Pour gérer ensemble les **6 hôpitaux sarthois**, la direction commune s'appuie sur trois valeurs essentielles :

1. Travailler en équipe : afin de devenir complémentaires et efficaces collectivement. Le direction commune coordonne la stratégie pour tout le territoire, en organisant des services partagés et gradués quand cela est pertinent.

2. Préserver l'autonomie de chaque hôpital : chaque établissement conserve son indépendance juridique et financière, ses instances décisionnelles et son propre budget.

A ce titre, le Pôle Santé Sarthe & Loir établira son propre projet d'établissement, qui devra répondre aux besoins spécifiques de la population du territoire tout en s'inscrivant dans la vision territoriale partagée avec le **Projet médical et de soins partagé (PMSP) du GHT72** et les projet d'établissement des autres hôpitaux sarthois.

3. Agir au bon niveau : tous ce qui peut être fait efficacement à l'échelle locale doit rester local. Les équipes sont maintenues sur place pour assurer un service de proximité !

Quelques chiffres clés

La direction commune des hôpitaux de Sarthe, c'est ...



3370 lits et places (dont environ **50 %** secteur sanitaire et **50 %** secteur médico-social)

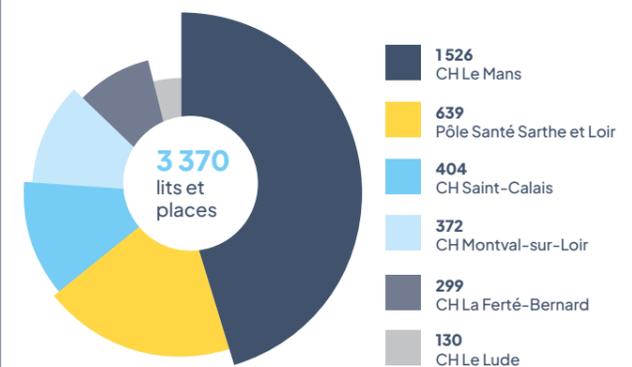


Diagramme du nombre de lits de la direction commune des Hôpitaux de Sarthe

L'ESSENTIEL À RETENIR !

La direction commune n'implique aucune obligation particulière – notamment de mobilité – **pour les professionnels des différents établissements** (à l'exception des personnels de direction qui sont rattachés au périmètre de la direction commune).

A ce titre, il faut souligner :

- Tous les agents – médecins, soignants, personnels administratifs et techniques – demeurent affectés à leur établissement.
- Les mobilités, ou les postes partagés, ne se feront qu'à la demande ou avec l'accord des agents (appels à mobilité, constitution d'équipes territoriales, demandes de temps partagés), dans une logique d'adhésion et de conviction, jamais de contrainte.



« **Tout cela doit se faire en gardant l'identité propre du PSSL, qui doit rester un hôpital en proximité, et non un hôpital de proximité !**

La médecine a beaucoup changé ces 10 dernières années, ainsi que la démographie médicale.

L'isolement n'est plus possible pour un établissement de la taille du Pôle Santé Sarthe & Loir ! Depuis un peu plus de 3 ans, nous avons initié un rapprochement avec le CHM et les autres établissements du territoire, et la direction commune en constitue une nouvelle évolution naturelle.

J'y vois de nombreux avantages pour le PSSL :

1. Favoriser la venue de praticiens du CHM en temps partagé avec le PSSL. L'équipe territoriale des urgences est le bon exemple de ce que l'on peut faire lorsque l'on travaille ensemble ;
2. Maintenir ou développer des activités de spécialité (chirurgie, cancérologie, chimiothérapies en HDJ...);
3. Obtenir l'agrément pour des internes de spécialité (urgences, gériatrie) ;
4. Améliorer la visibilité de l'établissement auprès des partenaires ;
5. Profiter de l'expertise du CHM sur certains services-clé (qualité, communication, finances, etc.) »

Dr Jérémie LELLOUCH - Président de la CME & médecin polyvalent du PSSL

« J'ai la conviction que « l'union fait la force ».

La santé ne peut pas être une variable d'ajustement en fonction des régions. J'attends de cette direction commune qu'elle soit force de propositions et qu'elle mette en réseau les forces vives que constituent les professionnels de santé afin d'équilibrer l'offre de soins sur nos territoires.

Dans ce cadre, l'exemple de la réouverture des urgences du PSSL en est une illustration plus que significative. Je suis persuadé que ce modèle de direction commune va faire ses preuves et elle présente d'ores et déjà l'alternative d'une réponse à la désertification médicale. »

Nicolas LEUDIÈRE - Président du conseil de surveillance du PSSL & Maire de Sablé-sur-Sarthe



« Notre territoire a besoin d'un service public hospitalier fort, coordonné et solidaire !

La mutualisation des expertises et ressources est déjà porteuse de résultats concrets, comme la montée en puissance des urgences. La direction commune doit être une chance pour le PSSL, en lui permettant de consolider son offre de soins tout en s'appuyant sur des coopérations utiles au territoire. Merci aux équipes médicales et de direction qui ont fortement impulsé cette énergie créative ! »

Nadine GRELET-CERTENAÏS - Vice présidente du conseil de surveillance du PSSL & Maire de La Flèche

LE TERRITOIRE

GHT72

Mission identito-vigilance : le bon soin au bon patient !

Le bon soin au bon patient : c'est la mission quotidienne de l'équipe GHT72 et des référent(e)s identito-vigilance pour assurer la sécurité des soins des patients sarthois.

Au cœur de la prise en charge médicale se cache un dispositif essentiel dont les patients ne soupçonnent peut-être pas l'importance : **l'identitovigilance**. Ce principe, véritable colonne vertébrale de la sécurité des soins, **garantit à chaque patient de recevoir exactement le traitement qui lui est destiné.**

De son admission à sa sortie, en passant par chaque étape des soins, **cette vigilance constante forme un bouclier invisible autour du patient.** Chaque patient connaît par cœur cette question répétée à chaque étape de leur parcours de soins :

« Pouvez-vous me confirmer votre nom, prénom et date de naissance ? »

Loin d'être une simple formalité administrative, cette vérification systématique peut s'avérer vitale. Mais **l'identitovigilance ne commence pas à l'entrée du patient dans l'établissement** : elle débute bien avant, dès les premiers échanges, comme un appel téléphonique entre médecins pour coordonner les soins. Et elle ne s'arrête pas à sa sortie. Par exemple, les résultats d'exams doivent être transmis au médecin et intégrés dans le dossier médical, garantissant ainsi la continuité des soins avec le médecin traitant.

L'identitovigilance, en plus de cette vérification physique, **est également profondément liée aux enjeux de sécurité numérique**, notamment à travers le Dossier Médical Partagé (DMP), aujourd'hui rebaptisé « **Mon Espace Santé** » depuis 2022. Cet outil, géré par l'Assurance maladie, conserve les ordonnances, les résultats d'exams et le carnet de vaccination.

Cette solution numérique offre à chaque patient :

- un accès permanent à leurs informations médicales ;
- la gestion simplifiée de leurs rendez-vous ;
- des échanges sécurisés avec les soignants.

C'est ainsi que la sécurisation des données numériques devient aussi essentielle que la vérification d'identité en face-à-face, formant un système intégré où chaque étape du parcours de soins est étroitement surveillée pour garantir la sécurité du patient.

L'équipe GHT 72 : 22 référents au service de la sécurité des patients

Le GHT72 dispose d'une équipe territoriale d'identito-vigilance composée de 22 membres, dont au moins un référent par établissement membre. Cette équipe, placée sous la responsabilité de Mme Séverine Gasnier, se réunit régulièrement pour améliorer les procédures et protocoles communs, en fonction des directives nationales.

Leur mission principale est d'élaborer une stratégie commune d'identification des patients. Cela inclut la définition des organisations, actions et moyens nécessaires pour assurer le rapprochement des identités des patients entre les établissements du GHT72. Cette stratégie doit toujours rester conforme à la réglementation en vigueur, ainsi qu'aux recommandations régionales et nationales.



« La stratégie commune d'identification des patients au sein du GHT72 vise à harmoniser les procédures et à garantir la sécurité des soins, tout en restant en conformité avec les exigences nationales et régionales » souligne Martine Vallade, référente identito-vigilance au sein du PSSS. « Les missions de l'équipe impliquent notam-

ment le suivi et la transmission des indicateurs de qualité aux instances régionales, tout en définissant des actions d'amélioration. Nous analysons les non-rapprochements, les dysfonctionnements et les événements indésirables (EI) liés à l'identitovigilance, afin de mettre en place des actions correctives et d'évaluer leur efficacité. De plus, nous formulons des recommandations pour améliorer la qualité et la sécurité des soins, en communiquant les bonnes pratiques d'identitovigilance sur le territoire. Chaque année, nous réévaluons et mettons à jour la charte d'identito-vigilance du GHT 72. »

Cette collaboration étroite permet d'**assurer un suivi optimal des patients et de leurs dossiers médicaux**, notamment dans le cadre du projet de mise en place d'un serveur d'identité de territoire (SIT). Ce projet, en cours de déploiement, permettra bientôt de disposer d'un dossier patient unique à travers tout le GHT 72. Un grand pas pour **améliorer la coordination des soins sur le territoire**, au bénéfice de l'ensemble des Sarthois.

Et concrètement au PSSS ? Comment cela s'applique ?

Au quotidien, le Pôle Santé Sarthe & Loir poursuit ses efforts en assurant une formation continue pour tous les professionnels, afin de les maintenir informés des nouvelles procédures et évolutions nationales.

Ces enjeux de sécurité reposent sur :

- des contrôles à chaque étape du parcours patient ;
- une formation continue des équipes ;
- une sensibilisation permanente des patients.

Rédaction

Martine VALLADE

Référente identito-vigilance au PSSS

89,8%

C'EST LE TAUX D'IDENTITÉS QUALIFIÉES AU PÔLE SANTÉ SARTHE & LOIR EN 2024, DÉPASSEMENT AINSI L'OBJECTIF NATIONAL FIXÉ À 80%.

LE TERRITOIRE

PROXIMITÉ

Les consultations avancées : les hospitaliers au plus près des habitants du territoire

Dans certaines zones du territoire, l'accès aux médecins spécialistes reste difficile.

Pour y remédier, les consultations avancées visent à proposer des rendez-vous de spécialistes hospitaliers en proximité, dans des maisons de santé ou cabinets médicaux.

Le PSSS a récemment actualisé ses conventions de partenariat avec les collectivités territoriales en faveur du déploiement des consultations avancées. L'établissement renforce ce dispositif en mettant l'accent sur les spécialités chirurgicales.

Une offre en chirurgie viscérale et digestive

Depuis plus de 5 années, les docteurs Blanchard-Trouvé et Duplay-Poirot proposent des consultations au sein des maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP) de la Flèche et Sablé-sur-Sarthe. Jusqu'à récemment, des consultations étaient délivrées sur les communes de Bauge.

Le maintien et le développement de cette activité est un axe fort du projet du Pôle Chirurgie-anesthésie.

Une offre en chirurgie orthopédique

Le docteur Hayar propose également des consultations au sein des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) de la Flèche et Sablé-sur-Sarthe. La future expansion aux autres MSP du territoire est vivement plébiscitée par les usagers.

* Selon l'étude EPIDAURE



« Aller vers » : une réponse adaptée pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé

Des études observationnelles* ont mis en évidence que la population consultant en centre de santé était en plus grande précarité que la moyenne nationale. Une partie des patients est également confrontée à des difficultés de mobilité et ne peut pas toujours se déplacer facilement jusqu'à l'hôpital.

La présence des hospitaliers au sein des communes se présente ainsi comme un levier majeur de lutte contre le renoncement aux soins entraîné par des facteurs de précarité, notamment de difficultés de mobilités. En apportant une offre de soins locale à ces populations, les consultations avancées contribuent à lutter contre les inégalités de santé.

Diversifier l'activité pour les professionnels du PSSS

Ces consultations permettent aux praticiens hospitaliers de varier leur cadre et habitudes de travail. Les conditions de travail sont souvent appréciées à certains égards :

le praticien n'est pas dérangé pendant sa consultation par l'activité hospitalière, tout en ayant accès aux mêmes moyens matériels et informatiques qu'à l'hôpital.

Renforcer le lien de confiance ville-hôpital

Fortement soutenue par les partenaires locaux (médecins libéraux, collectivités, ...), l'organisation d'un exercice délocalisé permet une proximité pour la patientèle et un échange entre professionnels de santé libéraux et hospitaliers.

En effet, les consultations avancées permettent aux hospitaliers de découvrir et de mieux appréhender la pratique de ville. La connaissance des problématiques et des enjeux auxquels sont confrontés les confrères installés en ville est essentielle pour construire des parcours de soins pragmatiques et adaptés.

Projet de développement des consultations sages-femmes

Au regard de la suspension des accouchements au sein de la maternité du PSSS depuis plus d'un an, et des enjeux liés à la santé de la mère et de l'enfant sur le territoire, les équipes du service souhaitent se mobiliser pour agir auprès de la population.

Rédaction

Julien MERCAT

Directeur des affaires médicales & secrétaire général

L'info

Le rôle clé du nom de naissance dans la gestion des dossiers patients

Pour garantir une identification précise et sécurisée de nos patients, il est essentiel que le nom de naissance soit systématiquement mentionné sur tous les documents partagés (bilans, comptes-rendus, prescriptions, etc.). Cette simple précaution permet non seulement de faciliter la gestion administrative des dossiers, mais aussi d'assurer un lien direct avec l'identité nationale de santé (INS), crucial pour une bonne coordination des soins entre tous les professionnels de santé.

Professionnels de santé vous avez besoin d'un avis médical ?

Inscrivez vous maintenant sur **cohop72**





Accès aux urgences : le bon réflexe

Je ne me
déplace pas
spontanément



**J'APPELLE
LE 15**



Le 114 pour les
personnes sourdes
ou malentendantes.

Les patients se présentant aux urgences doivent être adressés par un médecin ou par le 15.

BESOIN D'UN AVIS MÉDICAL ?

En priorité, **je contacte un médecin généraliste.**

Sinon, **j'appelle le 116 117**, le numéro unique pour joindre un médecin de garde en Sarthe.